

Appel à contributions – Numéro spécial de la Revue Africaine de Management

Les normes comptables internationales IFRS au Maroc, 15 ans après : isomorphisme mimétique ou préservation de l'identité culturelle et le retour à la stabilité

Date limite de soumission : 28 février 2022

Contexte

Les normes comptables internationales IFRS sont devenues incontournables avec plus de 150 pays¹, notamment au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Chine, au Brésil, en Argentine, au Mexique, en Russie, en Afrique du Sud,...qui les autorisent ou les rendent obligatoires, à l'exception notable des États-Unis.

À noter que les États-Unis appliquent leur propre référentiel comptable (dit US GAAP), et depuis novembre 2007, la Securities Exchange Commission (SEC) permet aux émetteurs privés étrangers de présenter des états financiers en IFRS.

Pressés par les attentes internationales, les pays moins développés embrassent des réformes et adoptent des normes internationales (Arnold, 2012). En effet, pour plusieurs auteurs, la décision d'adopter les IFRS dans les pays en développement peut être justifiée par plusieurs théories qui sont : La théorie de la diffusion des innovations (Rogers E, 2003), la théorie économique des réseaux (Katz et Shapiro, 1985) et l'isomorphisme (DiMaggio, 1983, 1988 et 1991), cependant, les preuves empiriques dans les pays en développement pour confirmer ces théories sont limitées (Ouda H, (2015). De même, il semble que les preuves soient encore limitées dans les pays en développement comme le Maroc, notamment en ce qui concerne l'impact de l'adoption des IFRS sur le coût des capitaux propres et la gestion des bénéficiaires (Ahsina et al, 2017 et Ahsina, 2020).

¹ Source : www.ifrs.org

Or, une norme comptable a plusieurs dimensions, outre sa dimension technique, il est aussi un phénomène social (Capron, 1985). C'est un modèle réduit de l'activité économique et sociale d'un pays et aussi un outil de politiques économique et sociale. Par ailleurs, pour avoir une certaine pertinence, il faudra que ces caractéristiques soient en adéquation avec les moyens et les besoins d'un pays.

Or, la plupart des activités économiques en Afrique restent locales et pour que les avantages revendiqués de l'adoption des IFRS se concrétisent, une mise en œuvre uniforme devrait avoir lieu dans un large éventail de pays, ce qui semble peu probable et nécessite plus que la simple création de mécanismes d'application de la réglementation.

Selon Hofstede, Les différences entre les normes comptables nationales trouvent leurs origines dans la langue, la religion, l'organisation économique du pays, la politique ou encore l'organisation nationale de la profession comptable.

Ainsi, ces pays ont dû adopter les normes IFRS par effet de mode, pressions des bailleurs de fonds internationaux, sans tenir en compte les besoins des différents utilisateurs d'un système adapté au contexte africain.

Concernant certains pays africains francophone, Causse et al (2015), ont posé la question de savoir si les normes comptables internationales ne sont pas un frein au développement économique pour ces pays.

En effet, pour ces auteurs, l'application des normes IFRS en Afrique n'est pas pertinente, et pour cause, dans toute la zone Franc (Uemoa et Cemac), un peu plus de 40 sociétés sont cotées, dont la plupart sont des filiales d'entreprises étrangères. La majorité des entreprises en Afrique sont soit des PE ou des TPE.

Le Maroc Depuis le 1er janvier 2005, autorise les normes comptables internationales IFRS pour les comptes consolidés des groupes.

Quinze ans après leur adoption obligatoire, les normes IFRS continuent à alimenter les débats au Maroc en particulier et en Afrique de manière générale.

Donc, outre la question à ce jour non résolue concerne l'avantage présumé d'adopter ces normes. Alors que certaines entreprises européennes, ont choisi de résister (Raffounier, 2007) ou d'abandonner les IFRS², le monde académique n'a pas encore mesuré le retentissement de ces décisions, qui vont, pour l'instant, à l'encontre du courant dominant.

Selon la littérature académique (Bessieux-Ollier et Walliser, Brown, 2011) parmi les motifs de renonciation aux IFRS, on trouve la grande complexité des IFRS et que ce référentiel est inachevé, en constante révision. Pour maîtriser ces normes, cela nécessite un investissement très lourd en termes de formation continue et des honoraires très conséquents aussi.

² Bessieux-Ollier Corinne, Walliser Élisabeth, « La renonciation au référentiel comptable international : Une contribution au débat controversé sur les bienfaits systématiques des IFRS », Recherches en Sciences de Gestion, 2017/1 (N° 118), p. 45-64

De même, dans la réponse de l'Autorité des Normes Comptables française à la consultation sur la norme IFRS-PME (ANC, 2010), l'ANC considère ce référentiel trop complexe et inadapté à leur besoin.

Pour cette raison, avec ce numéro spécial, Il nous semble donc important de faire le bilan de l'application des IFRS au Maroc en particulier et en Afrique en général, avant de s'intéresser aux perspectives liées à la publication, par le normalisateur international d'un nouveau référentiel : « IFRS-PME ».

Nous reconnaissons également que dans les pays africains, il n'existe pas de similarités en termes de culture et de gestion comptable et que ces diversités doivent être prises en considération lorsqu'il s'agit de comprendre les pratiques des professionnels de la comptabilité ou des autorités de normalisation comptable.

Ce numéro spécial sur la recherche comptable et les normes comptables internationales IFRS et IPSAS au Maroc et en Afrique visera à apporter des éclairages aux questions de recherche suivantes:

- o Quelles étaient les motivations des autorités comptables africaines pour adopter le référentiel comptable international?
- o Quels sont les obstacles auxquels ces normalisateurs ont été confrontés et quelles sont les stratégies qu'elles utilisent pour les surmonter?
- o Comment expliquer l'adoption ou la résistance à la mise en place ou la convergence avec les normes comptables IFRS ou IPSAS?
- o Comment la théorie néo institutionnelle explique l'adoption des normes comptables internationales ?
- o Quelles sont les motivations d'un dirigeant, à renoncer aux IFRS lors d'un changement de marché financier ?
- o Quels sont les paramètres qui incitent les entreprises à revenir au référentiel national plutôt que de conserver les normes IFRS ?
- o
- o Etc.

Objet de ce 7^{ème} numéro de la revue

Ce numéro spécial de la *Revue Africaine de Management* invite les articles scientifiques qui se concentrent sur la recherche sur les normes comptables internationales IFRS au Maroc et en Afrique. Nous appelons à des travaux qui explorent la manière dont les normalisateurs africains produisent des normes comptables et quels sont les motifs d'adoption ou de rejet des normes comptables internationales. Le but de ce septième numéro de la *Revue Africaine de Management* est, donc, d'élargir les débats sur la recherche sur la normalisation comptable au Maroc et en Afrique. Pour ce numéro spécial, nous accueillons les études empiriques de tous les pays africains. Les approches quantitatives, qualitatives et mixtes sont également les bienvenues, à condition qu'elles soient bien fondées dans la littérature.

Thèmes des contributions

Les contributions réfléchies de tous les pays africains sont les bienvenues pour ce numéro spécial. Sans caractère exhaustif, un intérêt particulier sera porté aux travaux liés aux thèmes suivants:

- o La recherche africaine en Comptabilité, contrôle et Audit ;
- o La value relevance des normes comptables IFRS dans les pays africains;
- o Les déterminants de l'adoption des normes IFRS et IPSAS en Afrique ;
- o Les théories explicatives de l'adoption des normes IFRS (la théorie de la diffusion, la théorie néo institutionnelle, la théorie économique des réseaux, la théorie de la contingence, etc. ;
- o Les résistances au changement des normes comptables dans les organisations privées et publiques;
- o la Tétranormalisation et la mise en place des normes IFRS et IPSAS,
- o Le rôle des acteurs privés et publiques de la normalisation comptable dans l'adoption des normes IFRS et IPSAS,
- o l'impact de la culture, la langue, la religion, etc. sur les pratiques comptables des pays africains ;
- o Etc.

Instructions aux auteurs:

- o Les auteurs doivent envoyer leurs articles, en langue française ou anglaise, et ce via le système de soumission électronique de la revue :
<https://revues.imist.ma/index.php/RAM/user/register>
- o Les articles soumis à la *Revue Africaine de Management* doivent respecter les consignes aux auteurs et la politique éditoriale de la revue.
- o Les articles feront l'objet d'une évaluation anonyme par 2 évaluateurs de la commission scientifique.

Calendrier et dates clés

- o 01/09/2021 : Diffusion de l'appel à contributions ;
- o 28/02/2022 : Date limite d'envoi des projets d'articles ;
- o 30/03/2022 : Réponses aux auteurs ;
- o 20/05/2022: Date limite pour la soumission finale.
- o 01/06/2022 : Parution du numéro spécial «Les normes comptables internationales IFRS au Maroc, 15 ans après : isomorphisme mimétique ou préservation de l'identité culturelle et le retour à la stabilité ».

Bibliographie indicative

- Ahsina, K. (2020). Have the Moroccan National Accounting Council and Academics Researchers Overestimated the Benefits of Adopting IFRS?. *Journal of Accounting and Finance in Emerging Economies*, 6(4), 1173-1179.
- Ahsina, Khalifa, et Omar Taouab. 2017 « Y'a-t-Il Vraiment Un Besoin Pour Changer de Referentiel Comptable Au Maroc? La Prétendue Value Relevance Des Normes Comptables IFRS ». MPRA Paper.
- Ahsina, Khalifa, Omar Taouab, et Mariam Boukari Cherqaoui. 2014 « L'impact de l'adoption des IFRS sur les sociétés cotées à la bourse de Casablanca: une étude exploratoire ». *La Revue Gestion et Organisation* 2, no 1 75–83.
- Albu, Cătălin Nicolae, Nadia Albu, and David Alexander. “When Global Accounting Standards Meet the Local Context—Insights from an Emerging Economy.” *Critical Perspectives on Accounting* 25.6 (2013): 489–510. Web.
- Autorité des Normes Comptables, Réponse à la consultation sur la norme internationale d'information financière pour les petites et moyennes entreprises, 12 mars 2010, disponible sur le site de l'ANC.
- Bessieux-Ollier Corinne, Walliser Élisabeth, « La renonciation au référentiel comptable international : Une contribution au débat controversé sur les bienfaits systématiques des IFRS », *Recherches en Sciences de Gestion*, 2017/1 (N° 118), p. 45-64
- BROWN P., « International Financial Reporting Standards: what are the benefits? », *Accounting and Business Research*, Vol. 41, N°3, 2011, p. 269-285.
- Causse G. et Ebondo Da Mandzila E., « Les normes comptables internationales dans les pays de l'Uemoa : apport ou frein au développement ? », in « Dynamique normative – Arbitrer et négocier la place de la norme dans l'organisation », coord. L. Cappelletti et al., Ed. EMS Management et Société, 2015, p. 39-49.
- DiMaggio P.J., Powell W.W., « The Iron Cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », *American Sociological Review*, Vol. 48, 1983, p. 147-160.
- DiMaggio P. (1988), *Interest and Agency in Institutional Theory*, in L. Zucker Ed., *Institutional Patterns and Organizations : Culture and Environments*, Cambridge, MA Ballinger, pp. 3-21.
- DiMaggio P. et Powell W. (1991), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago, University of Chicago Press
- Demerens, F., Eglem, J.-Y. Hossfeld, C. & Laulusa, L. (2016). Les impacts des normes comptables internationales dans les pays en développement. Cas de l'Afrique francophone de l'ouest. Dans ouvrage collectif : *La comptabilité en action, Mélanges en l'honneur du Professeur G. Causse*, L'Harmattan, p. 265-282.
- Feudjo, J.R. (2010). Harmonisation des normes africaines (OHADA) et internationales (IFRS): une urgence ou une exigence ?. *La Revue des Sciences de Gestion*, (5), 149-158.
- Hofstede G. (1984) « Cultural dimensions in management and planning », *Asia Pacific Journal of Management*, January.

- Khouatra, D. & Merhoum, M.E.H (2017). Elaboration et mise en œuvre d'un système comptable hybride par intégration de normes comptables internationales IAS-IFRS : Cas du Système Comptable Financier algérien. AFC Afrique – 2 ème JEACC.
- Ngantchou, A. (2011). Le Système Comptable OHADA : Une réconciliation des modèles « européen continental » et « anglo-saxon » ?. Comptabilité - Contrôle - Audit, tome 17(3), 31-53.
- Raffournier, B. (2007). Les oppositions françaises à l'adoption des IFRS : examen critique et tentative d'explication. Comptabilité - Contrôle - Audit, tome 13(3), 21-41.
- Ndemewah, S. R., and M. R. W. Hiebl. 2021. "Management Accounting Research on Africa." *European Accounting Review*.
- Rogers E (2003) *Diffusion of Innovations* (5th eds). New York: The Free Press.
- Savall A., Zardet V., *Tétranormalisation. Défis et dynamique*, Economica, 2005.
- Ouda H (2015) Transition requirements of accrual accounting in central government of developed and developing countries: statistical analysis—with special focus on the Netherlands and Egypt. *International Journal of Accounting and Finance* 4(3): 261-304